



METTONS FIN À LA PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES AU
CANADA

Comment le Canada arrivera-t-il respecter son engagement visant à éradiquer la pauvreté des enfants au Canada?

Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation prébudgétaire du
gouvernement fédéral

6 août 2014

Par Laurel Rothman
Coordonnatrice nationale, Campagne 2000
a/s Family Service Toronto
355, rue Church, Toronto (Ontario) M5B 1Z8
Tél. : 416-595-9230, poste 228/244
Cell. : 416-575-9230
Courriel : laurelro@familyservicetoronto.org
<http://www.campaign2000.ca> et www.familyservicetoronto.org



FAMILY SERVICE TORONTO
For People. For Change.

Campagne 2000 est un réseau pancanadien non partisan regroupant plus de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires qui coopèrent pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles au Canada.

Comment le Canada arrivera-t-il respecter son engagement visant à éradiquer la pauvreté des enfants au Canada

Résumé

Près de 25 ans après l'adoption à l'unanimité en 1989 par la Chambre des communes d'une résolution destinée à mettre fin à la pauvreté des enfants au Canada avant l'an 2000, et cinq ans après l'adoption, toujours à l'unanimité, de la résolution du 24 novembre 2009 de la Chambre voulant « *qu'il soit résolu que le gouvernement du Canada, tenant compte des travaux effectués par le Comité dans ce domaine et respectant les compétences des provinces et des territoires, élabore immédiatement un plan visant à éradiquer la pauvreté partout au Canada* », aucun des plans d'élimination de la pauvreté promis n'ont vu le jour.

Les données les plus récentes montrent que 967 000 enfants et leurs familles – près d'un enfant sur sept¹ – vivent encore dans la pauvreté. Il est encore plus inquiétant de constater que quatre enfants autochtones sur dix vivent dans la pauvreté au Canada².

Malheureusement, en raison d'un manque de statistiques récentes depuis 2012, il est difficile de savoir si le Canada a réussi à réduire le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté au cours de la dernière année.

Il y avait plus d'enfants et leurs familles qui vivaient dans la pauvreté en 2011 qu'en 1989, année pendant laquelle l'unanimité de la Chambre des communes s'est résolue à éradiquer la pauvreté des enfants au Canada. Cette situation n'est pas inévitable, mais découle plutôt des décisions qui ont été prises au fil des ans.

Le présent rapport porte sur les thèmes suivants : a) appuyer les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation; et b) assurer la prospérité et la sécurité des collectivités, notamment en appuyant l'infrastructure.

Bien que d'autres investissements publics soient nécessaires pour mettre fin à la pauvreté infantile au Canada, vous trouverez ci-dessous les recommandations prioritaires du réseau Campagne 2000 pour le budget fédéral de 2015 :

 **Le gouvernement du Canada doit prendre les commandes et lancer un plan d'action fédéral en vue de réduire et d'éradiquer la pauvreté en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les gouvernements et les organismes autochtones, les organisations non gouvernementales et les personnes vivant dans la pauvreté. Reconnu par la loi, ce plan définira les principaux rôles de tous les ordres de gouvernement et reconnaîtra les particularités dans la façon dont le Québec perçoit la politique sociale dans le contexte canadien.**

 **Une prestation pour enfants améliorée pour les familles à faible revenu jusqu'à un maximum de 5 400 \$ par enfant (en dollars de 2014, indexée à l'inflation).**

 **Une injection urgente de 500 millions de dollars en 2015 dans les provinces, les territoires et les collectivités autochtones destinée aux services de garde réglementés et sur laquelle appuyer un système et un cadre stratégique généraux concernant l'éducation et la garde des jeunes enfants (EGJE).**

 **S'attaquer au besoin fondamental d'avoir un logement abordable des façons ci-dessous :**

- Améliorer la stratégie fédérale pour les sans-abri de 10 % (12 milliards de dollars) en vue de contrer l'itinérance et l'inflation et d'adopter des méthodes en plus de l'initiative « Homes First », un programme louable, mais qui n'aide pas toujours les familles de manière efficace;
- Doubler les fonds du programme fédéral Investissement dans le logement abordable à 500 millions de dollars chaque année et conclure des accords avec les sept provinces et territoires qui n'ont toujours pas d'entente;

¹ Statistique Canada. CANSIM tableau 202-0802 MFR-Apl 2011.

² Macdonald, D. et Wilson, D. (2013). *Poverty or Prosperity: Indigenous Children in Canada*, [En ligne].

http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2013/06/Poverty_or_Prospersity_Indigenou_s_Children.pdf

- Mettre fin à la chute de l'ensemble des investissements fédéraux dans le logement qui entraîne une réduction du nombre de logements subventionnés par le gouvernement fédéral.

Pourquoi le gouvernement fédéral doit-il prendre les commandes en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté?

- **Premièrement, c'est la bonne chose à faire pour les enfants et pour nous tous**, notamment pour les aînés, les collectivités autochtones, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les chefs de famille monoparentale et les collectivités racialisées, qui risquent davantage de vivre dans la pauvreté. Le Canada doit mettre en œuvre son engagement à l'égard de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres ententes internationales.
- **Deuxièmement, la pauvreté nous coûte cher à tous**. Vingt pour cent de toutes les dépenses en santé concernent des maladies qui peuvent être liées à un faible revenu et à un logement médiocre³. La pauvreté infantile entraîne des maladies tout au long du cycle de vie, nuit au rendement scolaire et laisse présager la vulnérabilité à l'emploi. L'Association médicale canadienne a récemment recommandé à tous les gouvernements de mettre l'accent sur l'élaboration de plans d'action en vue d'éliminer la pauvreté au Canada⁴.
- **Troisièmement, nous savons ce que nous devons faire**. Au cours de la dernière décennie, nous avons bénéficié de nombreux rapports rédigés par des spécialistes à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et des commentaires de personnes ayant vécu la pauvreté et faisant appel au leadership du gouvernement fédéral. Les provinces se sont montrées à la hauteur en prenant l'initiative et en atteignant un certain succès, mais « [l]a majorité des provinces soutiennent, dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté, que pour être en mesure d'améliorer de manière satisfaisante le mieux-être de leur population, elles doivent pouvoir compter sur un partenaire fédéral engagé »⁵.
- **Enfin, le Canada a la capacité fiscale d'agir**. Le surplus de 10 milliards de dollars prévu d'ici 2018-2019 prouve que le Canada ne manque pas d'argent. Mais il n'a pas peut-être pas la volonté d'agir en tenant compte des faits.

Le bien-fondé du leadership fédéral en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté.

Le gouvernement fédéral doit continuer de jouer un rôle central relativement à la sécurité du revenu, notamment en ce qui concerne les transferts de revenus à des Canadiens à faible revenu et le soutien offert aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour les aider à assumer leurs responsabilités en matière de soins de santé, de services sociaux, de soutien du revenu et d'enseignement postsecondaire. Campagne 2000 était heureux que le rapport de novembre 2010 du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, intitulé *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : Travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*, recommande « que le gouvernement fédéral s'engage immédiatement à établir un plan d'action fédéral de lutte contre la pauvreté au Canada dont la première phase consisterait à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le présent rapport ». Il est important de noter que le Comité a également affirmé que « [l]a majorité des provinces soutiennent, dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté, que pour être en mesure d'améliorer de manière satisfaisante le mieux-être de leur population, elles doivent pouvoir compter sur un partenaire fédéral engagé »⁶. Campagne 2000 se réjouissait aussi que tous les partis politiques appuient le présent rapport sur le plan des principes, malgré d'importantes mises en garde.

³ D^{re} Anna Reid. (Juin 2013). Présentation devant le caucus anti-pauvreté composé de représentants de tous les partis par l'Association médicale canadienne. Ottawa.

⁴ Association médicale canadienne. (2013). *Les soins de santé au Canada : QU'EST-CE QUI NOUS REND MALADES?*, [En ligne]. [<https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/fr/advocacy/What-makes-us-sick-f.pdf#search=ce%20qui%20nous%20rend%20malade>]

⁵ Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : Travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*, novembre 2010, p. 75.

⁶ *Ibid.*

Les données montrent que l'augmentation de la Prestation nationale pour enfants (PNE) à 5 400 \$ réduira la pauvreté infantile.

La Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) pour les familles à faible et moyen revenu, un programme mixte fédéral, provincial et territorial lancé en 1998, ont joué un rôle très important pour prévenir et réduire la pauvreté des enfants et des familles⁷. Actuellement, les familles admissibles ayant un enfant peuvent recevoir au maximum 3 687 \$ annuellement (PFCE et SPNE combinés). La prestation pour enfants (PFCE/SPNE) est versée mensuellement aux familles admissibles; elle est non imposable, non remboursable et elle est calculée en fonction de la taille de la famille et du revenu net familial de l'année précédente, selon la déclaration de revenus.

Par contre, le niveau des prestations, quoiqu'indexé annuellement, n'a pas été haussé depuis 2007. Pour conserver sa fonction préventive et continuer à réduire la pauvreté, la PNE doit être bonifiée pour atteindre un maximum de 5 400 \$ (en dollars de 2014, indexée à l'inflation). Cette prestation bonifiée, conjuguée à un travail à temps plein payé 12,50 \$ l'heure, permettrait à un parent seul avec un enfant de sortir sa famille de la pauvreté. Il est important de souligner que la prestation pour enfants est progressive; les personnes à revenu plus faible reçoivent une prestation plus élevée et inversement. Dans un certain sens, la PFCE et le SPNE combinés sont un premier pas pour remédier aux inégalités auxquelles doivent faire face beaucoup de familles.

La PFCE/SPNE a démontré qu'elle contribuait effectivement à réduire les taux de pauvreté infantile. Des études sur son impact révèlent qu'en 2006 seulement, la PNE avait évité la pauvreté à 61 900 familles et à 151 700 enfants⁸. En 2012, la simulation commandée par Campagne 2000 a montré qu'une prestation pour enfants améliorée de 5 400 \$ permettrait de réduire le taux de pauvreté infantile de 15 % et de sortir 174 000 enfants de la pauvreté⁹.

Le Canada a encore besoin d'un système de services destinés à l'éducation et la garde des jeunes enfants (EGJE).

Le besoin de services de garde de qualité supérieure pour les familles partout au pays demeure urgent¹⁰. En 2012, environ un enfant sur cinq (22,5 %), âgé de 0 à 5 ans, avait une place dans un centre réglementé de garde d'enfants. Toutefois, le taux de participation de la population active chez les mères de jeunes enfants demeurait l'un des plus élevés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Environ les deux tiers (69,7 %) des mères d'enfants de moins de deux ans et plus des trois quarts (76,6 %) des mères dont le cadet était âgé de trois à cinq ans au Canada faisaient partie de la population active en 2012¹¹.

On sait très bien que l'éducation et la garde des jeunes enfants (EGJE) a le potentiel d'aborder de nombreux

⁷ Le gouvernement du Québec a affirmé être en accord avec les principes fondamentaux de la PNE, mais a choisi de ne pas y participer, car il voulait contrôler le soutien du revenu pour les enfants de la province; il a toutefois adopté une approche semblable à la PNE.

⁸ Prestation nationale pour enfants. (2013). *La Prestation nationale pour enfants – Rapport d'étape 2008*, [En ligne].
<http://www.prestationnationalepourenfants.ca/fra/08/page08.shtml>

⁹ Cette analyse repose sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs sous-jacents aux résultats de la simulation ont été préparés par Sid Frankel, Ph. D., University of Manitoba School of Social Work, Laurel Rothman et Andrew Mitchell. Les auteurs sont pleinement responsables de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.

¹⁰ Rapport présenté au Comité permanent des Finances de la Chambre des communes dans le cadre de la consultation prébudgétaire par le Childcare Resource and Research Unit, [En ligne].
<http://www.childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/14/08/national-childcare-program-can-address-key-themes-2014-pre-#content>

¹¹ Ferns, C. et Friendly, M. (2014). *The State of Early Childhood Education and Care 2012*, [En ligne].
<http://childcarecanada.org/publications/ceec-canada/14/06/state-early-childhood-education-and-care-canada-2012>

objectifs politiques et sociaux, notamment l'égalité des femmes et l'emploi, la réduction de la pauvreté, l'amélioration du développement et du bien-être de l'enfant, et la prospérité économique. Cependant, dans la plupart des régions du Canada, les familles à faible revenu sont mal desservies. Toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec, offrent des places de garde subventionnées, mais souvent n'arrivent pas à rendre ce service accessible sur le plan financier, même aux parents admissibles. Dans certaines provinces, on s'attend à ce que même les familles à très faible revenu paient des suppléments salés supérieurs au montant couvert par les subventions provinciales. Les données de 2010 indiquaient que depuis 2001, le pourcentage d'enfants subventionnés est demeuré généralement stable et a même chuté dans quelques cas.

À notre avis, un système d'EGJE bien élaboré va clairement au-delà de la réduction de la pauvreté, mais une nation ne peut pas réussir à éradiquer la pauvreté sans bénéficier d'un système semblable. Le réseau de Campagne 2000 prévoit un programme national de garde d'enfants qui n'est pas « uniformisé », mais qui est conçu et financé de façon appropriée et qui englobe les « soins » et l'« éducation des jeunes enfants ». Il s'agirait d'un système qui évoluerait au fil des ans en vue d'inclure tous les enfants, peu importe la situation d'emploi de leurs parents, leur région ou leur capacité, et qui offrirait des programmes de formation au rôle de parent aux parents demeurant à la maison avec de jeunes enfants, des garderies éducatives d'une demi-journée, des centres, des services de garde en milieu familial bien réglementés et des programmes extrascolaires pour les enfants d'âge scolaire. Les services seraient abordables, subventionnés par l'État, sans but lucratif, participatifs, respectueux de la diversité et ouverts à tous. La garde d'enfants ferait partie d'une politique publique élargie incluant une amélioration des congés parentaux et d'autres formes de soutien offertes aux familles.

Investir dans le logement abordable : une situation gagnant-gagnant pour les familles, les collectivités et les gouvernements

De nombreuses familles canadiennes à faible revenu ne bénéficient pas d'un logement stable, abordable, sécuritaire et approprié. Une famille sur deux dont le revenu annuel est inférieur à 30 350 \$ vit dans un logement inadéquat et inabordable, et est quatre fois plus susceptible que la moyenne de se trouver dans un logement inadéquat¹². Les enfants qui grandissent dans un logement inadéquat et non sécuritaire risquent d'avoir des problèmes en matière de santé et d'éducation qui persisteront au fil des ans.

Au moins 200 000 Canadiens ont été sans abri pendant une année donnée, dont environ 22 000 enfants, soit plus d'un itinérant sur dix au Canada. Il est inquiétant de constater que les enfants et leurs familles sont le sous-groupe de sans-abri qui augmente le plus rapidement¹³.

Campagne 2000 était heureux que la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance soit prolongée de cinq ans, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2013, mais déçu d'apprendre que le financement n'était pas augmenté. Afin de répondre aux besoins non satisfaits ou nouveaux, nous recommandons d'augmenter le financement de 10 % (12 milliards de dollars) en vue de contrer l'itinérance et l'inflation et d'adopter des méthodes en plus de l'initiative « Homes First », un programme louable, mais qui n'aide pas toujours les familles de manière efficace.

Comme le manque de logements abordables est le principal facteur du logement précaire, le leadership et le financement du gouvernement fédéral sont nécessaires afin de soutenir et d'accroître le nombre de logements abordables¹⁴. Il est essentiel de doubler les fonds du programme fédéral Investissement dans le logement abordable à 500 millions de dollars chaque année, de conclure des accords avec les sept provinces et territoires qui n'ont toujours pas d'entente, et de mettre fin à la chute de l'ensemble des investissements

¹² L'Observateur du logement au Canada. (2010). *Tendances récentes concernant l'abordabilité et les besoins impérieux en matière de logement*, [En ligne]. [http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/info/obloca/upload/chapter6_2010_tendances_abordabilite_besoins_imperieux.pdf]

¹³ Chez Toit. (2013). *L'itinérance chez les enfants et les familles*, [En ligne].

[<http://www.raisingtheroof.org/Our-Programs/Child---Family-Homelessness.aspx>]

¹⁴ Renseignements obtenus auprès de Michael Shapiro, Wellesley Institute, le 1^{er} août 2014.

fédéraux dans le logement. Comme les accords à long terme avec les promoteurs immobiliers sont terminés, les fonds fédéraux doivent être réinvestis dans le logement abordable afin de veiller à ce que ces unités demeurent abordables.

La réduction et l'élimination de la pauvreté sont possibles.

La pauvreté coûte très cher à tous les Canadiens. Il n'est pas utopique de croire à l'élimination de la pauvreté; il s'agit plutôt d'un objectif crédible et réalisable grâce au leadership du gouvernement fédéral et à l'affectation des ressources, comme l'ont démontré d'autres nations.

En 1989, nous nous sommes engagés à éliminer la pauvreté avant l'an 2000. Nous n'avons pas réussi, car nous n'avons jamais agi avec conviction et détermination. La promesse d'éradiquer la pauvreté a été renouvelée et prolongée en novembre 2009. On ne peut pas échouer de nouveau. Nous pressons tous les leaders fédéraux, ainsi que les premiers ministres, la société civile, les leaders autochtones et les entreprises à faire de l'élimination de la pauvreté une priorité nationale et à commencer à travailler sur un plan pour y arriver.